

Les sujets évoqués en conseil municipal du 5 avril 2011

Vote des taux d'imposition 2011

Afin de veiller à l'équilibre du budget 2011 (au regard des besoins financiers), le conseil municipal décide à l'unanimité d'augmenter les taux de **2%**, soit :

- Taxe d'habitation passant de 11,45% à **11,68%** en 2011,
- Taxe foncière sur le bâti passant de 16,92% à **17,26%** en 2011,
- Taxe foncière sur le non bâti passant de 34,46% à **35,15%** en 2011.

Le produit attendu, en tenant compte des nouvelles bases, sera en augmentation de 8 852€. Ces taux restent dans les moins élevés de la région.

Vote des subventions 2011

Après étude de l'ensemble des demandes déposées par les associations, le conseil municipal décide à l'unanimité de reconduire le montant des subventions attribuées en 2010.

Préparation du budget primitif 2011

Analyse de la section «Investissements». Trois hypothèses sont présentées pour optimiser l'utilisation des bâtiments communaux. Le conseil municipal décide de retenir l'installation du cabinet médical dans l'ancienne école publique ainsi que le déménagement de la bibliothèque, sur le même site, dans la classe à gauche dans la cour. Il prévoit également de reporter le projet de rénovation de la station-services aux exercices suivants.

SIEML - convention «Mission Conseil en Energie»

Mise en place d'un audit énergétique sur le bâtiment de la salle des fêtes, pour un coût de 3 516 €. Montant subventionné par le SIEML à hauteur de 80 % (soit 703 € à charge de la commune).